

# RÈGLEMENT PARTICULIER

## 1<sup>er</sup> FlashBad de Double Mixte



6 juillet 2023



1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du JugeArbitre.
2. Le Juge-Arbitre sera M. Denis PEREIRA du club de la Fouillouse (LFDV42) et ses décisions sont sans appel
3. Le GEO sera M. Jean-François BUFFIN du club d'Andrézieux-Bouthéon (ABBC 42)
4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-Arbitre se réserve le droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
5. Le tournoi est autorisé par la ligue d'Auvergne Rhône Alpes de Badminton et par la Fédération Française de Badminton sous le numéro n°2204146
6. Le tournoi est ouvert à toutes les joueuses et tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton classés de la région Auvergne Rhône-Alpes « Nationaux, Régionaux, Départementaux, Promotion & non classés » soit les N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et Non classés.
7. Tous badistes inscrits à ce 1<sup>er</sup> FlashBad de double mixte devront être licencié sur Poona le jour du tirage au sort soit le vendredi 30 juin 2023.
8. La répartition des joueuses et joueurs se fera en 7 séries. Les joueurs seront départagés par rapport à leur CPPH à la date du tirage au sort le vendredi 30 juin 2023. Les séries seront constituées, dans la mesure du possible, de manière équilibrée à partir des cotes des paires. La valeur d'une paire correspondra à la somme des deux CPPH et sera inscrite dans une série avec d'autres paires ayant une somme proche. Il est donc possible de s'inscrire avec un(e) partenaire ayant un classement différent du sien mais qui ne dépasse pas 16 fois le CPPH du joueur le mieux classé dans la même série (cf. RGC).  
  
De plus, suite aux récentes modifications de l'article 3.2.1.5 du RGC, un joueur NC ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D9 ou plus. Par ailleurs, un joueur P11 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus.
9. La compétition est ouverte aux catégories : minime, cadet, junior, senior, vétéran.

10. Tous les tableaux se joueront en poule unique de 4.
11. Rencontre uniquement de doubles mixtes de 19h00 à 22h30.
12. Le gymnase sera ouvert à partir de 18h00 et tous les participants sont convoqués entre 18h15 et 19h00 au gymnase du Lycée, Impasse Chateaubriand, Andrézieux-Bouthéon (42160)
13. Le nombre de participants est limité à 28 paires sur la soirée sur 7 terrains.
14. Aucune sortie de terrains ne sera autorisée en-dehors des arrêts de jeu prévus par le règlement. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set, ainsi qu'entre chaque set. Ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11pts et à 1min 40 entre les sets. A défaut ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre.
15. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.
16. Tous les matchs seront auto-arbitrés pendant la soirée.
18. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, filins...) sera compté FAUTE en jeu et LET au service. Il ne sera autorisé que 2 services LET consécutifs. Au-delà le point de l'échange et le service reviendront à l'adversaire.
19. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition. De plus, les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Ils devront également revenir à l'horaire indiqué par le Juge Arbitre et laisser un numéro de téléphone à la table de marque pour être joint le cas échéant.
20. A l'appel de leur nom, les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque. A la fin du match, le vainqueur remettra la feuille de match correctement remplie à la table de marque (scores, heure de fin, ...)
21. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement des tenues et publicité sera affiché dans la salle au tableau d'affichage.
22. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes dites « d'échauffement » sur le terrain avant le début du match. Ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer. (Ces 3 minutes comprennent : le test des volants, l'échauffement et le changement de tenue.
23. Les inscriptions doivent être intégralement réglées avant le début de la compétition. La date limite d'inscription est fixée au 28 juin 2023. Le classement du joueur(euse) sera pris en compte le jour du tirage au sort soit le vendredi 30 juin 2023.
24. Les inscriptions des joueurs ainsi que le paiement devront se feront directement via Badnet.

25. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux officiels techniques, aux organisateurs ainsi qu'aux joueurs.
26. Concernant les volants, les matches se joueront avec des volants plumes. Les volants plastiques seront autorisés seulement pour les oppositions de joueurs de classement NC. De plus, les volants seront à la charge des joueurs et en cas de litige, le volant choisi sera celui en vente à la table de marque : Babolat N°3.
27. Tout joueur inscrit peut-être pris en photo ou filmé pendant la compétition, les joueurs ne souhaitant pas l'être devront le préciser lors de l'inscription. Sans cette précision, l'organisation considèrera que le joueur a donné ses droits.
28. Tout(e) joueur(euse) forfait après la date du tirage au sort et avant la compétition devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone ou par mail et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ou par courrier à Ligue Auvergne Rhône-Alpes de badminton, 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.
29. En cas de forfait d'un participant, une paire peut être remplacé(e) par une autre paire figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. L'ordre sera établi en fonction de la date et de l'heure d'inscription dur badnet.
30. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents... Les joueuses & joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
31. Le montant des droits d'engagement est de 12€ (dont 2 € de frais reversés à la FFBAD) par joueur / joueuse pour un tableau. Il est possible de s'inscrire « au choix » ou en paire complète. Il n'y aura pas de récompense, mais une collation sera offerte à l'ensemble des participants.
32. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce « 1er FlashBad de Double Mixte » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre.

Le Juge-Arbitre : M. Denis PEREIRA du club de la Fouillouse (LFDV42) le 21 mars 2023 (signature)